

Résumé pour les citoyens

Stratégie pour des compétences nouvelles et des emplois

QUEL EST L'ENJEU?

- Le **chômage en Europe**, qui atteint près de 10 %, **est beaucoup trop élevé**. La crise économique n'est pas la seule responsable de cette situation.
- La population européenne vieillit. **Il faut donc augmenter le nombre de personnes occupant un emploi** pour préserver notre modèle social.
- Les **compétences doivent être adaptées aux emplois du futur**.

QUE PROPOSE LA COMMISSION?

- **Améliorer le fonctionnement des marchés du travail grâce aux mesures suivantes:**
 - proposer des contrats facilitant l'accès à l'emploi et prévoyant la progressivité des droits;
 - adapter les indemnités de chômage;
 - personnaliser l'aide apportée aux demandeurs d'emploi;
 - renforcer la formation professionnelle par des mesures incitatives.
- **Délivrer des compétences adaptées aux emplois:**
 - un «panorama européen des compétences» sera établi afin que chacun puisse s'informer sur les compétences les plus demandées à l'heure actuelle et dans le futur;
 - d'autres mesures seront mises en place afin que chacun puisse acquérir une combinaison de compétences facilitant l'accès à l'emploi.
- **Améliorer la qualité du travail et les conditions de travail:**
 - le cadre légal applicable à l'emploi, à la santé et à la sécurité (par exemple pour les questions de temps de travail ou de mobilité entre les pays de l'UE) sera revu afin de soutenir à la fois la croissance des emplois et leur qualité;
 - la législation sera rendue plus efficace et plus facile à comprendre et à appliquer pour les personnes et les entreprises.
- **Créer des emplois — La création et la gestion des entreprises seront facilitées en:**
 - diminuant la fiscalité sur le travail;
 - allégeant les contraintes administratives.

QUI EN BENEFICIERA ET COMMENT?

Tous les Européens en bénéficieront:

- La plupart des personnes auront un **emploi**.
- La croissance et l'emploi permettront de financer nos **systèmes de protection sociale**.
- Les **groupes vulnérables** les plus durement touchés par la crise auront plus de facilité à conserver leur emploi ou à retrouver un emploi.

POURQUOI L'UE DOIT-ELLE INTERVENIR ?

- En matière d'emploi, **les pays de l'UE sont confrontés aux mêmes difficultés** et doivent faire face à la concurrence internationale. Il est donc préférable de prendre des mesures ensemble.
- **Il faut que les travailleurs de l'UE puissent se déplacer davantage entre les différents pays de l'UE.** Cette mobilité est fortement encouragée au niveau de l'Union.

QUAND LA PROPOSITION DEVRAIT-ELLE PRENDRE EFFET ?

Une série d'actions sera mise en place au cours des prochaines années. La stratégie restera en vigueur jusqu'en 2014.

2010: publication d'informations sur les **25 professions progressant le mieux et analyse des compétences requises.**

2011: **examen des réformes du marché du travail avec les pays de l'UE.**

2012: mise à disposition **du panorama européen des compétences.**